

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES  
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU  
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination : **TWIN DISC INTERNATIONAL**

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Adresse : Chaussée de Namur

N° : 54

Boîte :

Code postal : 1400

Commune : Nivelles

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet :

Adresse e-mail :

Numéro d'entreprise

0400.358.293

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

23-09-2014

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **08-12-2022**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-07-2021

au

30-06-2022

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-07-2020

au

30-06-2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

C-app 6.1, C-app 6.2.1, C-app 6.2.2, C-app 6.2.4, C-app 6.2.5, C-app 6.3.5, C-app 6.4.2, C-app 6.4.3, C-app 6.5.2, C-app 6.7.2, C-app 6.17, C-app 6.18.2, C-app 6.20, C-app 9, C-app 11, C-app 12, C-app 13, C-app 14, C-app 15

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION  
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

### **Batten John H.**

Racine street 1328

53403 Racine

ETATS-UNIS

Début de mandat : 2014-09-23

Fin de mandat :

Gérant

### **RSM Réviseurs d'entreprises (IRE B00033)**

0429471656

Chaussée de Waterloo 1151

1000 Bruxelles

BELGIQUE

Début de mandat : 2020-12-20

Fin de mandat : 2023-12-14

Réviseur d'entreprises

Représenté directement ou indirectement par :

MORRIS Karine (IRE A01372)

Réviseur d'entreprises

Chaussée de Waterloo 1151

1000 Bruxelles

BELGIQUE

NOEL Mathieu (IRE A02227)

Réviseur d'entreprises

Chaussée de Waterloo 1151

1000 Bruxelles

BELGIQUE

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

(\* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>27.983.945</u></b>	<b><u>29.595.382</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>80.577</b>	<b>112.614</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>5.657.698</b>	<b>6.407.245</b>
Terrains et constructions		22	2.059.341	2.174.879
Installations, machines et outillage		23	3.454.550	4.093.758
Mobilier et matériel roulant		24	107.386	136.209
Location-financement et droits similaires		25		2.400
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	36.420	
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>22.245.670</b>	<b>23.075.522</b>
Entreprises liées	6.15	280/1	22.245.670	23.075.522
Participations		280	22.245.670	23.075.522
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8		
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b>36.063.744</b>	<b>28.397.629</b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>1.500</b>	<b>1.500</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	1.500	1.500
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>13.015.596</b>	<b>10.810.568</b>
Stocks		30/36	13.015.596	10.810.568
Approvisionnements		30/31	2.336.801	1.835.118
En-cours de fabrication		32	10.243.604	8.412.463
Produits finis		33	435.190	562.987
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>22.149.775</b>	<b>16.360.533</b>
Créances commerciales		40	14.032.952	16.009.068
Autres créances		41	8.116.823	351.466
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>359.299</b>	<b>247.180</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>537.574</b>	<b>977.848</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>64.047.689</b>	<b>57.993.011</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Apport</b>				
Disponible		10/15	<b><u>55.900.964</u></b>	<b><u>48.132.187</u></b>
Indisponible	6.7.1	10/11	<b>32.863.283</b>	<b>30.961.017</b>
		110	32.863.283	30.961.017
		111		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>2.762.966</b>	<b>4.665.232</b>
Réserves indisponibles		130/1	43.655	1.945.920
Réserves statutairement indisponibles		1311	43.655	1.945.920
Acquisitions d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132	219.311	219.311
Réserves disponibles		133	2.500.000	2.500.000
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>20.274.716</b>	<b>12.505.938</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>1.022.301</u></b>	<b><u>2.954.565</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>1.022.301</b>	<b>2.954.565</b>
Pensions et obligations similaires		160		10.894
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	1.022.301	2.943.671
<b>Impôts différés</b>		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>7.124.424</u></b>	<b><u>6.906.258</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	42/48	<b>6.977.310</b>	<b>6.782.911</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		2.955
Dettes financières		43	21.172	21.172
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439	21.172	21.172
Dettes commerciales		44	5.539.400	5.154.794
Fournisseurs		440/4	5.539.400	5.154.794
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46	85.465	89.211
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.331.274	1.514.779
Impôts		450/3	240.140	349.604
Rémunérations et charges sociales		454/9	1.091.134	1.165.175
Autres dettes		47/48		
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>147.113</b>	<b>123.347</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>64.047.689</b>	<b>57.993.011</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>23.455.875</b>	<b>22.470.672</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	18.422.349	19.633.843
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)	71	1.703.344	-599.691
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	2.092.174	3.436.519
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.238.007	
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>22.427.410</b>	<b>21.587.886</b>
Approvisionnements et marchandises		60	10.194.356	8.715.603
Achats		600/8	10.825.756	8.472.295
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609	-631.400	243.308
Services et biens divers		61	1.944.483	2.069.548
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10 62	8.306.688	7.236.366
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.133.111	1.078.365
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10 631/4	129.717	-55.760
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10 635/8	-126.258	-190.024
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	426.814	550.270
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	418.499	2.183.518
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b>	(+)/(-)	9901	<b>1.028.465</b>	<b>882.785</b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>8.011.028</b>	<b>101.906</b>
Produits financiers récurrents		75	8.011.028	101.906
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	8.011.028	101.906
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>1.077.018</b>	<b>103.055</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	247.166	103.055
Charges des dettes		650	8.219	8.146
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	651		
Autres charges financières		652/9	238.947	94.909
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	829.852	
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b>	(+)/(-)	9903	<b>7.962.475</b>	<b>881.636</b>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat</b>	(+)/(-)	6.13 67/77	<b>193.697</b>	<b>8.546</b>
Impôts		670/3	193.697	8.546
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b>	(+)/(-)	9904	<b>7.768.777</b>	<b>873.090</b>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b>	(+)/(-)	9905	<b>7.768.777</b>	<b>873.090</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)/(-)	9906	<b>20.274.716</b>	<b>12.549.593</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	7.768.777	873.090
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	12.505.938	11.676.503
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectation aux capitaux propres</b>		691/2		<b>43.655</b>
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		43.655
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)/(-)	(14)	<b>20.274.716</b>	<b>12.505.938</b>
<b>Intervention des associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXX	<b>265.114</b>
8022		
8032		
(+)/(-) 8042		
8052	<b>265.114</b>	
8122P	XXXXXXXXXX	<b>152.500</b>
8072	32.037	
8082		
8092		
8102		
(+)/(-) 8112		
8122	<b>184.537</b>	
211	<b>80.577</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

**TERRAINS ET CONSTRUCTIONS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8191P	XXXXXXXXXX	6.169.494
8161		
8171	5.821	
(+)/(-) 8181	30.918	
8191	6.194.591	
8251P	XXXXXXXXXX	
8211		
8221		
8231		
(+)/(-) 8241		
8251		
8321P	XXXXXXXXXX	3.994.615
8271	146.455	
8281		
8291		
8301	5.821	
(+)/(-) 8311		
8321	4.135.249	
(22)	2.059.341	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXX	21.849.206
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	249.361	
Cessions et désaffectations	8172	975.159	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	21.123.407	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>			
	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>			
	8322P	XXXXXXXXXX	17.755.448
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	888.568	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	975.159	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	17.668.857	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(23)	3.454.550	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>882.043</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	34.828	
Cessions et désaffectations	8173	10.980	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>905.891</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	<b>XXXXXXXXXX</b>	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	<b>XXXXXXXXXX</b>	<b>745.834</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	63.651	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	10.980	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>798.505</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(24)	<b>107.386</b>	

**LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE****DONT**

Terrains et constructions

Installations, machines et outillage

Mobilier et matériel roulant

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	XXXXXXXXXX	12.400
8164		
8174		
(+)/(-) 8184		
8194	12.400	
8254P	XXXXXXXXXX	
8214		
8224		
8234		
(+)/(-) 8244		
8254		
8324P	XXXXXXXXXX	10.000
8274	2.400	
8284		
8294		
8304		
(+)/(-) 8314		
8324	12.400	
(25)		
250		
251		
252		

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

**Plus-values au terme de l'exercice****Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXX	
8166	67.338	
8176		
(+)/(-) 8186	-30.918	
8196	<b>36.420</b>	
8256P	XXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
(+)/(-) 8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
(+)/(-) 8316		
8326		
(27)	<b>36.420</b>	

## ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391P	XXXXXXXXXX	23.075.522
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8381		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8391	23.075.522	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8441		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8451		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8471	829.852	
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8511		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8521	829.852	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8541		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8551		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(280)	<u>22.245.670</u>	
<b>ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	281P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change	(+)/(-) 8621		
Autres	(+)/(-) 8631		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	(281)		
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8651		

## INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

### PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
<b>ROLLA SP PROPELLERS</b> Société anonyme Via Roncaglia 6 6883 NOVAZZANO SUISSE	Actions nominatives	350	100		2022-06-30	CHF	2.821.548	165.386
<b>TWIN DISC EUROPEAN DISTRIBUTION</b> 0700413541 Société privée à responsabilité limitée Chaussée de Namur 54 1400 Nivelles BELGIQUE	Parts sociales	6.082.818	99,99		2022-06-30	EUR	8.625.809	407.747
<b>TWIN DISC SRL</b> IT01957341207 Entreprise étrangère Via San Cristoforo 131 40017 SAN MATTEO DELLA DECIMA ITALIE	Actions nominatives	1	100		2022-06-30	EUR	14.544.683	1.815.864

**PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF**

**AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE**

**Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe**

- Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé
- Actions et parts - Montant non appelé
- Métaux précieux et œuvres d'art

**Titres à revenu fixe**

- Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

**Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit**

- Avec une durée résiduelle ou de préavis
  - d'un mois au plus
  - de plus d'un mois à un an au plus
  - de plus d'un an

**Autres placements de trésorerie non repris ci-avant**

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important**

Charges à reporter

Exercice
537.574

## ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

## ETAT DE L'APPORT

## Apport

Disponible au terme de l'exercice  
 Disponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice  
 Indisponible au terme de l'exercice

## Capitaux propres apportés par les actionnaires

En espèces  
 dont montant non libéré  
 En nature  
 dont montant non libéré

Modifications au cours de l'exercice

Actions nominatives  
 Actions dématérialisées

## Actions propres

Détenues par la société elle-même  
 Nombre d'actions correspondantes  
 Détenues par ses filiales  
 Nombre d'actions correspondantes

## Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion  
 Montant des emprunts convertibles en cours  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre  
 Suite à l'exercice de droits de souscription  
 Nombre de droits de souscription en circulation  
 Montant de l'apport  
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXX	30.961.017
(110)	32.863.283	
111P	XXXXXXXXXX	
(111)		
8790		
87901		
8791		
87911		

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXX	148.732
8703	XXXXXXXXXX	

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

**Parts**

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

**EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)**

Exercice

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

Provision pour garanties techniques  
Provision pour restructuration

Exercice
45.663
976.638

## ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

## VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

Codes	Exercice
8801	
8811	
8821	
8831	
8841	
8851	
8861	
8871	
8881	
8891	
8901	
(42)	
8802	
8812	
8822	
8832	
8842	
8852	
8862	
8872	
8882	
8892	
8902	
8912	
8803	
8813	
8823	
8833	
8843	
8853	
8863	
8873	
8883	
8893	
8903	
8913	

**Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année****Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

**Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir****Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières
Emprunts subordonnés
Emprunts obligataires non subordonnés
Dettes de location-financement et dettes assimilées
Etablissements de crédit
Autres emprunts
Dettes commerciales
Fournisseurs
Effets à payer
Acomptes sur commandes
Autres dettes

**Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir**

**DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)**

**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

- Dettes financières
  - Emprunts subordonnés
  - Emprunts obligataires non subordonnés
  - Dettes de location-financement et dettes assimilées
  - Etablissements de crédit
  - Autres emprunts
- Dettes commerciales
  - Fournisseurs
  - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes salariales et sociales
- Autres dettes

Codes	Exercice
8921	
8931	
8941	
8951	
8961	
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

**Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

- Dettes financières
  - Emprunts subordonnés
  - Emprunts obligataires non subordonnés
  - Dettes de location-financement et dettes assimilées
  - Etablissements de crédit
  - Autres emprunts
- Dettes commerciales
  - Fournisseurs
  - Effets à payer
- Acomptes sur commandes
- Dettes fiscales, salariales et sociales
  - Impôts
  - Rémunérations et charges sociales
- Autres dettes

**Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Codes	Exercice
9072	
9073	240.140
450	
9076	
9077	1.091.134

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

**Impôts (rubriques 450/3 et 179 du passif)**

- Dettes fiscales échues
- Dettes fiscales non échues
- Dettes fiscales estimées

**Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)**

- Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale
- Autres dettes salariales et sociales

Exercice
131.235
15.879

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

- Charges à imputer
- En attente d'imputation

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

### CHARGES D'EXPLOITATION

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086	100	123
9087	106,5	125,5
9088	130.048	140.728
620	5.369.199	4.808.976
621	1.628.139	1.396.754
622	413.686	406.800
623	895.663	623.835
624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Provisions pour pensions et obligations similaires</b>			
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-) 635	-10.894	-53.177
<b>Réductions de valeur</b>			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	129.717	
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		25.596
Reprises	9113		81.356
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Constitutions	9115	119.466	251.645
Utilisations et reprises	9116	245.724	441.669
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	164.280	
Autres	641/8	262.535	550.270
<b>Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société</b>			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour la société	617		

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

Bonis de change

Autres

Dividendes recus

### CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

#### Amortissement des frais d'émission d'emprunts

#### Intérêts portés à l'actif

#### Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

#### Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

#### Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

#### Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

#### Autres

Pertes de change

Autres charges financières

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	9.386	7.361
9126		
754		
	26.212	91.051
	26.762	3.493
	7.948.669	
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		
	238.947	18.370
		76.539

**PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PRODUITS NON RÉCURRENTS</b>	76	<b><u>1.238.007</u></b>	
<b>Produits d'exploitation non récurrents</b>	(76A)	<b>1.238.007</b>	
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620	1.238.007	
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
<b>Produits financiers non récurrents</b>	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
<b>CHARGES NON RÉCURRENTES</b>	66	<b><u>1.248.351</u></b>	<b><u>2.183.518</u></b>
<b>Charges d'exploitation non récurrentes</b>	(66A)	<b>418.499</b>	<b>2.183.518</b>
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6620	418.499	1.882.645
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		300.873
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6690		
<b>Charges financières non récurrentes</b>	(66B)	<b>829.852</b>	
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	829.852	
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)	(+)/(-) 6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-) 6691		

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

- Impôts et précomptes dus ou versés
- Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif
- Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

- Suppléments d'impôts dus ou versés
- Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	<b>193.697</b>
9135	200.000
9136	6.303
9137	
9138	
9139	
9140	

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

- Latences actives
  - Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
  - Autres latences actives

- Latences passives
  - Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

- A la société (déductibles)
- Par la société

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

- Précompte professionnel
- Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	2.744.284	2.356.743
9146	2.470.960	1.917.433
9147	1.363.501	1.118.879
9148		

**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN****GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société

Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société

**GARANTIES RÉELLES****Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

## Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

## Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

## Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

## Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
91611	
91621	
91631	
91711	
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	



**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

TWIN DISC SPRL garantit tous ses produits assemblés et pièces de rechange contre tous vice de matériau ou d'exécution pour une durée de 24 mois à compter de la date d'expédition par TWIN DISC SPRL à son client mais ne dépassant pas 12 mois de service, au premier atteint, Ces conditions sont élargies à 36 mois à compter de la date d'expédition par TWIN DISC SPRL et 24 mois de services, au premier atteint, pour les applications marines, services plaisance et transmissions agricoles, Ces garanties sont couvertes par une provision comptabilisée en "provisions pour risques et charges" et stipulée en page C5,8 des comptes annuels

Exercice
45.663

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Garanties en faveur des douanes & accises  
Garanties en faveur des clients

Exercice
385.078
131.550

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS****Description succincte**

- Assurance de Groupe Pension complémentaire extra-légale pour les ouvriers
- Assurance de Groupe Pension complémentaire extra-légale pour les employés barémisés/barémisables
- Assurance de Groupe Pension complémentaire extra-légale pour les employés barémisés/barémisables - Opting Out
- Assurance de Groupe Pension complémentaire pour les cadres

**Mesures prises pour en couvrir la charge****PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME****Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)**

Garantie irrévocable de remboursement en couverture de 100% de la ligne mixte, souscrite par Twin disc Incorporated

Exercice
516.628

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

Codes	Exercice	Exercice précédent
(280/1)	<b>22.245.670</b>	<b>23.075.522</b>
(280)	22.245.670	23.075.522
9271		
9281		
9291	<b>13.566.311</b>	<b>15.451.385</b>
9301		
9311	13.566.311	15.451.385
9321		
9331		
9341		
9351	<b>2.381.071</b>	<b>2.185.187</b>
9361		
9371	2.381.071	2.185.187
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		

**ENTREPRISES ASSOCIÉES****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

**Autres engagements financiers significatifs****AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION****Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

**RELATIONS FINANCIÈRES AVEC****LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES****Créances sur les personnes précitées**

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

**Garanties constituées en leur faveur****Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur****Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable**

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

**LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)****Emoluments du (des) commissaire(s)****Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

**Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)**

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	<b>62.745</b>
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

**Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations**

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation

Dans l'affirmative, justification du respect des conditions d'exemption prévues à l'article 3:26, §2 et §3 du Code des sociétés et des associations

- L'exemption de consolidation a été approuvée lors du conseil d'entreprise du 17 septembre 2021 pour les exercices se clôturant au 30 juin 2021 et 30 juin 2022.

- L'exemption de consolidation a été approuvée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 décembre 2021 pour les exercices se clôturant au 30 juin 2021 et 30 juin 2022

- Les filiales de Twin Disc International SRL , Twin Disc SRL et Rolla SP Propellers SA sont comprises dans les comptes consolidés de Twin Disc Incorporated.

- Les comptes annuels de Twin Disc Incorporated, traduits en français, sont publiés à la B.N.B. en même temps que la publication des comptes annuels de Twin Disc SRL.

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la société mère qui établit et publie les comptes consolidés en vertu desquels l'exemption est autorisée :

TWIN DISC INCORPORATED  
Racine Street 1328  
53403 Racine, Wisconsin  
ETATS-UNIS

### INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LA SOCIÉTÉ SI ELLE EST FILIALE OU FILIALE COMMUNE

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la(des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

TWIN DISC INCORPORATED  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand  
Racine street 1328  
53403 Racine, Wisconsin  
ETATS-UNIS

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus

TWIN DISC INTERNATIONAL SRL  
Chaussée de Namur 54  
1400 Nivelles  
BELGIQUE

**RÈGLES D'ÉVALUATION**

## RESUME DES REGLES D'EVALUATION

-----

1 - L'immobilisé et son amortissement.

a) Les immobilisations incorporelles et corporelles sont activées au coût d'acquisition lequel comprend les frais accessoires.

b) Les frais d'établissement sont pris en charge durant l'exercice au cours duquel ils sont exposés, les immobilisations incorporelles font l'objet d'une décision cas par cas.

c) Les immobilisations corporelles sont amorties à des taux linéaires et dégressifs basés sur la durée de vie estimée et les taux s'échelonnent de 5% à 20% selon la nature des biens à amortir étant entendu que la valeur des terrains (lorsqu'elle est identifiable) n'est pas amortie.

d) Des amortissements complémentaires sont exceptionnellement enregistrés lorsque la valeur résiduelle des immobilisés est jugée surfaite par les départements techniques. De plus, des amortissements spéciaux et/ou complémentaires pourront être enregistrés lorsque des dispositions légales ou administratives le permettent.

e) Chaque poste du portefeuille figurant en immobilisations financières est porté dans les comptes à son prix d'achat ou d'apport et compte tenu des éventuels montants restant à libérer et corrections y afférentes.

A la fin de chaque exercice social, une évaluation distincte de chaque poste du portefeuille est effectuée de manière à refléter, de façon aussi satisfaisante que possible, la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenus.

S'il s'agit de titres de filiales étrangères, leur évaluation est effectuée dans la monnaie de leur bilan. Elle est ensuite convertie en euros au dernier cours de change de l'exercice.

Si la valeur estimative est inférieure à la valeur comptable, une réduction de valeur égale à la moins-value comptable est enregistrée. Si la valeur estimative est supérieure à la valeur comptable, une reprise de réduction de valeur est effectuée à concurrence des réductions de valeur actées antérieurement et subsistant encore dans les comptes.

Une réévaluation en cas de plus-value certaine et durable peut être actée, conformément aux dispositions de l' A.R. du 30 janvier 2001. Dans ce cas, une mention spéciale est faite à l'annexe.

2 - Les stocks.

a) Les matières premières et marchandises sont évaluées à leur prix d'acquisition selon la méthode Fifo par la technique des prix standards.

b) Les produits finis et encours de fabrication sont valorisés à leur prix d'acquisition et/ou de production selon la méthode Fifo par la technique des prix standards. Lorsque la valeur nette de réalisation des stocks est inférieure aux prix d'acquisition ou de revient, les stocks sont valorisés à leur valeur nette de réalisation.

Des réductions de valeur sont enregistrées pour les stocks désuets ou à rotation lente.

3 - Risques, charges et autres réductions de valeur.

Les comptes annuels sont établis après prise en charge de toutes les provisions et charges nécessaires pour couvrir tous les risques ou pertes éventuelles nées au cours de l'exercice et des exercices antérieurs.

Les règles d'évaluation pour la détermination de la provision WAC à enregistrer est basée sur l'historique des dossiers réellement traités et clôturés par année fiscale et par produits,

en se basant sur la date d'expédition des produits concernés et ce, toujours en considérant la période normale de garantie.

4 - Conversion des monnaies étrangères.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les pertes de conversion (déterminées par devise) résultant de l'application de ce principe sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique des autres charges financières.

Etant donné la nouvelle structure et les accords de refacturation à la maison-mère des écarts entre les produits et les charges financières, la règle d'évaluation prévoyant que les profits de conversion sont enregistrés au passif du bilan comme produits à reporter est abrogée à partir de l'exercice comptable 2018/2019

En conséquence les profits de conversion sont enregistrés au compte de résultat sous la rubrique des autres produits financiers.

- Transactions avec des parties liées effectuées dans des conditions autres que celles du marché :

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles du marché,

aucune information n'a pu être reprise dans cette annexe.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES  
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**RAPPORT DE GESTION**

**TWIN DISC INTERNATIONAL SRL**  
**Siège social: Chaussée de Namur, 54-**  
**1400 Nivelles**  
**TVA BE 0400 358 293**

---

**Rapport de gestion de l'administrateur à l'assemblée générale annuelle du 08 décembre 2022 sur l'exercice clôturé au 30 juin 2022**

---

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux obligations légales et statutaires, nous vous présentons notre rapport de gestion pour l'exercice du 01 juillet 2021 au 30 juin 2022 et nous vous soumettons les comptes annuels à votre approbation.

---

**1. Commentaires sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2022**

---

En 2022, le chiffre d'affaires pour les produits fabriqués à Twinsa s'élève à KEUR 15.746 contre KEUR 18.074 l'année précédente soit une diminution de 13%

La vente totale incluant les ventes transit s'élève à KEUR 18.422 pour l'exercice comptable 2022 en diminution de 6% par rapport au KEUR 19.634 de l'année 2021.

Pour les produits Twinsa, les entrées de commande atteignent KEUR 30.482 en 2022, par rapport aux KEUR 19.830 atteints fin 2021 soit une augmentation de 154%.

Le carnet de commandes pour les produits Twinsa au 30 juin 2022 s'élève à KEUR 19.591, c.à.d. en augmentation de 261% par rapport au KEUR 7.494 du début de l'année fiscale.

Ces augmentations s'expliquent principalement par les niveaux particulièrement bas atteints en 2021 du fait de l'impact Covid sur l'économie mondiale, même si, historiquement, il faut aussi souligner le fait que ce niveau de carnet de commandes est lui également exceptionnellement haut.

Nos stocks sont en hausse par rapport à l'année précédente et passent donc de KEUR 10.811 à fin juin 2021 à KEUR 13.016 à fin juin 2022. Cela résulte de la hausse importante de notre carnet de commandes, mais aussi du retard accumulé en fin d'année fiscale face aux difficultés d'être approvisionné pour certains composants électroniques, ce qui nécessite des stocks plus importants de pièces achetées afin de pouvoir terminer au plus vite les unités en cours de fabrication. Cela n'enlève rien à la bonne gestion globale de nos inventaires et à la politique d'achat mieux ciblée mises en place durant les dernières années. Nos créances à un an au plus sont également en augmentation de KEUR 5 789. Cette augmentation est principalement dûe à une créance à recevoir de presque 8 millions, enregistrée suite à la distribution en notre faveur d'un dividende par notre filiale Rolla de ce même montant, mais pour lequel nous n'avons pas reçu de cash, mais seulement une reconnaissance de dette. Le montant de ce dividende est important car il fait suite à la vente du bâtiment de la filiale Rolla. En finalité, ce montant sera remonté vers notre maison-mère, également sous forme de dividende que nous leur distribuerons à notre tour. En ce qui concerne les créances commerciales, notre seul client étant notre maison-mère, le montant de cette rubrique est directement liée à la politique de cash globale du groupe, et à la politique de paiements intra-groupe, mais ne représente aucun danger quant à la situation financière de notre société.

Les autres produits d'exploitation ont baissé par rapport à l'année dernière, mais restent

importants, de par la refacturation annuelle vers la maison-mère de la différence positive entre les comptes 65/66 et 75/76, qui incluent entre autre les provisions AVRA et le complément de la provision de restructuration enregistrée en septembre 2021.

Le bénéfice de l'exercice est de KEUR 7.769 contre un bénéfice l'année dernière de KEUR 873.

Le bénéfice de l'exercice est influencé par le dividende de 7,948,669 EUR que nous avons reçu de notre filiale Rolla. Pour rappel, ce dividende ne nous a pas été versé en cash mais a été enregistré en reconnaissance de dette, le but ultime étant de remonter le cash issu de la vente du bâtiment de Rolla directement vers notre maison-mère durant l'année fiscale prochaine.

---

## 2. Affectation du résultat

---

L'exercice écoulé a dégagé un bénéfice à affecter de EUR + 7.768.777,22

Nous proposons à l'assemblée générale d'affecter le résultat de la manière suivante :

	EUR
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	+12.505.938,38
Bénéfice de l'exercice	<u>+ 7.768.777,22</u>
Bénéfice à affecter	+20.274.715,60
Affectations à la réserve statutaire	0,00
Rémunérations du capital	0,00
Bénéfice à reporter	20.274.715,60

---

## 3. Evènements importants depuis la clôture

---

Aucun évènement important susceptible de modifier de manière significative l'image fidèle de ce bilan n'a été porté à notre connaissance depuis la date de clôture.

Par contre, même si cela n'a pas d'impact direct sur les comptes au 30 juin 2022, nous avons lancé un projet visant à revendre le bâtiment et le terrain de Twin Disc International SRL, afin de pouvoir s'installer à terme dans des locaux plus adaptés à nos besoins, plus modernes et plus en accord avec les normes environnementales. Nous avons récemment trouvé un acquéreur, avec lequel nous sommes occupés à préparer tous les papiers administratifs indispensables à la bonne continuité de ce projet.

---

## 4. Principaux risques et incertitudes

---

La situation du marché continue à être instable, même si, pour la première fois depuis très longtemps, notre visibilité au niveau du carnet de commande est très bonne. En effet, notre carnet de commandes est déjà complet pour la nouvelle année fiscale, mais en parallèle, nous devons faire face à d'énormes difficultés quant à l'approvisionnement de certains de nos composants, de par la situation après Covid, mais aussi à cause de la guerre en Ukraine. Cette situation rend très compliquée la gestion des priorités, le planning de production et l'administration des achats.

De plus, l'augmentation mondiale des prix de l'énergie, des transports, des matières premières,... nous impacte inévitablement et nous nous efforçons de prendre les mesures adéquates afin de limiter leurs effets au maximum.

A côté de cela, voici les projets principaux sur lesquels nous devons continuer à nous concentrer :

- Réduction des délais de livraison des unités à 14 semaines après réception de la commande. Ce projet est essentiellement basé sur une meilleure gestion de notre planning de production, en assurant et en travaillant sur la fiabilité de notre personnel, de nos stocks, de nos machines, de nos fournisseurs et de nos processus de production.
- Réduction de nos coûts de fonctionnement par une meilleure utilisation de nos outils de production, une augmentation de notre efficacité, et une sous-traitance ciblée de pièces manufacturées
- Augmentation de la polyvalence de notre main d'œuvre par une diversification des compétences et un programme de formation et de rémunération adéquats, répondant aux objectifs définis
- Amélioration du service à la clientèle en réduisant nos temps de réponse aux demandes de nos clients.
- Assurer la sécurité de nos installations et de notre personnel sur leur lieu de travail

Nous continuons à travailler et à nous conformer davantage à notre certification aux standards ISO 9000 et ISO 14001.

En ce qui concerne les perspectives du marché, nous continuons à faire face à un changement important dans le mix de produits demandés, et surtout au niveau américain, notre marché historiquement le plus important. De plus notre nouveau produit phare, le MCD4000, ne rencontre toujours pas le succès espéré. Nous croyons qu'il y a des perspectives dans l'hybridation de nos unités et des pas importants ont été franchis dans ce domaine par le département engineering du groupe, basé à Racine aux Etats-Unis.

Enfin, en matière de risques et d'incertitudes, il est important de garder à l'esprit que la société s'inscrit dans une stratégie de groupe, concrétisée par des conventions de prix de transfert, qui assurent la rentabilité chaque année.

---

5. Circonstances susceptibles d'influencer sensiblement le développement de la société (pour autant qu'elles ne nuisent pas à la société)

---

En matière de risque crédit, nous avons une police d'assurance auprès de la société DuCroire Delcredere SA pour les contrats conclus avec des clients situés dans les pays hors OCDE.

Des faiblesses non détectées dans le contrôle, ou des contrôles qui ne fonctionnent pas de manière efficace, représentent un risque de pertes ou d'erreurs dans les états financiers. Par conséquent, nous évaluons de manière régulière la qualité et l'efficacité de nos contrôles internes. En tant que société étrangère publiant des documents en vertu de la loi américaine, Twinsa doit remplir les obligations de certification de la Section 404 du Sarbanes-Oxley Act de 2002, qui, depuis le rapport annuel relatif à l'exercice 2006, oblige le management à évaluer et juger l'efficacité des contrôles internes de la Société. Depuis que nous travaillons avec l'ERP JD Edwards, complètement intégré, les contrôles de l'ensemble des processus des différents domaines de notre organisation sont optimisés grâce à leur automatisation. Cet ERP est sans cesse adapté, en fonction des nouveaux besoins éventuels, mais aussi en vue d'optimiser les différents processus de contrôle de la société.

En l'occurrence cette année, l'ERP a continué à être adapté afin de pouvoir supporter les différents flux générés par la nouvelle structure.

A coté de cela, nous continuons à concentrer nos activités sur nos compétences clés en matière de fabrication qui comprennent l'usinage d'engrenage et l'assemblage de nos systèmes de transmission. L'entreprise a l'intention d'investir en 2023 et d'améliorer sa structure de coûts grâce à des programmes d'amélioration continue.

Les activités non stratégiques, comme l'usinage des carters et des arbres de transmission ne sont pas compétitives et continuent à être externalisée à des tiers, le but étant de pouvoir complètement clôturer ce projet fin juin 2023.

Il n'est pas prévu de circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement futur de la société, autres que celles énumérées ci-dessus (voir point 4).

---

## 6. Recherche et Développement

---

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons procédé à quelques activités de recherche et développement, notamment dans le cadre de nos études d'amélioration des processus de production et d'assemblage. Ces activités de recherche et développement seront d'ailleurs maintenues en 2023.

---

## 7. Mutations de capital

---

Il n'y a pas eu de modification dans le montant du capital social, mais celui-ci, ainsi que l'ancienne réserve légale, ont été rendu disponibles par l'AG et transférés en apports disponibles

---

## 8. Rachat d'actions propres

---

L'administrateur mentionne que ni la société, ni une filiale directe, ni quelconque autre personne agissant en son nom propre mais pour le compte de la société ou d'une filiale directe n'a acquis de parts ou de certificats de la société.

---

## 9. Intérêts opposés de l'administrateur

---

L'administrateur signale qu'aucune décision n'a été prise et aucune opération n'a été décidée, qui tomberait dans le champ d'application de l'article 5 : 76 du Code des sociétés et des associations.

---

## 10. Décharge de l'Administrateur et du commissaire

---

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous demandons de donner décharge à l'administrateur et au commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice 2021-2022.

---

11. Succursales

---

La société ne possède pas de succursales.

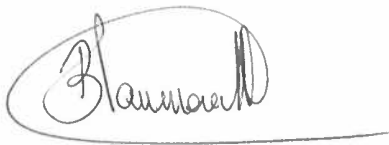
---

12. Utilisation des instruments financiers

---

Nous n'avons, durant cette année fiscale, conclu aucun contrat de change à court terme avec nos institutions financières.

Nivelles, le 22/11/2022



Kris BLOMMAERT\*  
Vice President Europe  
(\*Représentant permanent de SRL Ambros Management)



John BATTEN  
Administrateur

TWIN DISC INTERNATIONAL SRL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES**

# TWIN DISC INTERNATIONAL SRL

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

### (COMPTES ANNUELS)

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la Twin Disc International SRL (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci se substitue à notre rapport de carence établi en date du 24 novembre 2022 et qui vous a été adressé en l'absence de comptes annuels arrêtés dans les délais légaux et statutaires. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 23 décembre 2020, conformément à la proposition de l'organe d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 30 juin 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Twin Disc International SRL durant cinq exercices consécutifs.

#### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

##### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 30 juin 2022, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 64.047.689 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 7.768.777.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 30 juin 2022, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

##### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM Belgium is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in his own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM Réviseurs d'entreprises - Bedrijfsrevisoren SRL - réviseurs d'entreprises - Siège social : Chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles  
audit@rsmbelgium.be - TVA BE 0429.471.656 - RPM Bruxelles

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

### Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficacité ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

### Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

### Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3:12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

### Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

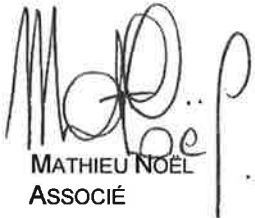
### Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Les délais légaux de remise de l'information au commissaire prévus à l'article 3:74 du Code des sociétés et des associations n'ont pas été respectés. Le présent rapport n'a par conséquent pas été disponible aux membres du conseil d'entreprise et aux actionnaires dans les délais légaux.


- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés et des associations.

Zaventem, le 6 décembre 2022

RSM      RÉVISEURS      D'ENTREPRISES      -  
BEDRIJFSREVISOREN SRL  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Noël', written over the printed name.

MATHIEU NOËL  
ASSOCIÉ

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Morris', written over the printed name.

KARINE MORRIS  
ASSOCIÉE

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

111 - 209

### ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

#### TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

##### Au cours de l'exercice

##### Nombre moyen de travailleurs

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	95,5	87,5	8
Temps partiel	1002	13,6	13,6	
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	106,5	98,5	8

##### Nombre d'heures effectivement prestées

Temps plein	1011	117.455	105.114	12.341
Temps partiel	1012	12.593	12.593	
Total	1013	130.048	117.707	12.341

##### Frais de personnel

Temps plein	1021	7.271.207	6.662.101	609.106
Temps partiel	1022	1.035.481	1.035.481	
Total	1023	8.306.688	7.697.581	609.106

##### Montant des avantages accordés en sus du salaire

	1033	190.290	172.413	17.877
--	------	---------	---------	--------

##### Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	125,5	118,2	7,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	140.728	130.151	10.577
Frais de personnel	1023	7.236.366	6.829.055	407.311
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	184.121	170.563	13.559

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)**

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	89	11	97,9
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	86	11	94,9
Contrat à durée déterminée	111	3		3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	81	11	89,9
de niveau primaire	1200	1		1
de niveau secondaire	1201	60	9	67,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	16	1	16,8
de niveau universitaire	1203	4	1	4,8
Femmes	121	8		8
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212	3		3
de niveau universitaire	1213	4		4
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	31	1	31,8
Ouvriers	132	58	10	66,1
Autres	133			

**PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ**

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
<b>Au cours de l'exercice</b>			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

**Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	10		10
210	2		2
211	8		8
212			
213			

**SORTIES**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
- Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

- Pension
- Chômage avec complément d'entreprise
- Licenciement
- Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	25	8	31,4
310	19	8	25,4
311	6		6
312			
313			
340	7	2	8,6
341			
342	8	5	12
343	10	1	10,8
350			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société  
     dont coût brut directement lié aux formations  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés  
 Nombre d'heures de formation suivies  
 Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	